



**Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de BOURGOGNE**  
**Direction Départementale de la Cohésion Sociale de COTE D'OR**  
[www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr)

## Sommaire

Avant propos	p.1
1/ Achats divers	p.3
2/ Alimentation et restauration	p.3
3/ Aménagement du site	p.4
4/ Déchets	p.4
5/ Économies d'eau	p.6
6/ Économies d'énergie	p.6
7/ Impressions, publications de documents	p.7
8/ Récupération ou réutilisation de matériaux	p.8
9/ Sensibilisation à l'environnement	p.9
10/ Toilettes sèches	p.9
11/ Transport et déplacements	p.10
12/ Evaluer son impact sur l'environnement	p. 11
Ressources documentaires	p.12

## Environnement

# Organisation de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables...

Document de ressources

## Avant Propos

Il en va ainsi et les beaux jours ne font qu'accentuer la tendance : chaque week-end, on voit fleurir des manifestations sportives. Qu'elles soient en intérieur ou en extérieur, ces manifestations influencent plus ou moins notre environnement.

Pourtant, la pratique des activités sportives s'appuie au moins sur deux valeurs fortes : le respect et la solidarité.

C'est pourquoi la Direction Régionale Jeunesse et Sports de Bourgogne, par souci de cohérence, publie ce document de ressources qui ne se veut ni exhaustif ni impérieux. Elle démontre ainsi sa volonté d'inciter et d'accompagner les associations sportives dans une démarche respectueuse de l'environnement.

## Quels sont les objectifs de ce document ?

1/ connaître quelques principes et règles simples pour mettre en œuvre ses projets dans un souci constant de développement durable

2/ fournir les informations et les ressources utiles pour aider les structures à mener à bien leurs projets de façon autonome



# Mode d'emploi

## 1 thème

*L'organisation de manifestations sportives répertoriée par thématiques ; de l'alimentation aux déplacements, de l'impression aux déchets...*

## 1 rubrique

### ! L'essentiel !

*Et s'il ne fallait retenir qu'une phrase, un conseil pour votre manifestation.*

### 🔍 Se renseigner ?

*Des sites, des documents, des acteurs bourguignons (ou à défaut nationaux) compétents dans le domaine d'action et des sites internet de référence.*

### ➕ En savoir plus ?

*Des informations utiles afin de vous éclairer et de vous guider sur certains thèmes.*



# 1/ Achats divers

## ! L'essentiel !

- Les 3 R : - Réévaluer les besoins afin d'éviter au maximum le gaspillage  
 - Réduire d'une manière générale sa consommation (peut-on s'en passer ?) et sa production de déchets, etc ...  
 - Réutiliser et recycler tout ce qui peut l'être. Toujours préférer le réutilisable au jetable (y compris le jetable biodégradable s'il n'est pas composté par la suite)

## 🔍 Se renseigner ?

Le guide de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne :

[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique « Economie sociale et solidaire »

## Mais aussi :

- Le guide des achats éco-responsables : [www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr](http://www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr)
- Le site de la Plate-forme pour le Commerce équitable : [www.commerceequitable.org](http://www.commerceequitable.org)
- Le passeport ADEME des écoproduits : [www2.ademe.fr](http://www2.ademe.fr), rubrique « Management environnemental »
- Le site des ecolabels : [www.ecolabels.fr/fr/](http://www.ecolabels.fr/fr/)
- Le guide pratique ADEME "Acheter et consommer mieux" : [www.ademe.fr/particuliers/Fiches/achat\\_et\\_conso/index.htm](http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/achat_et_conso/index.htm)



# 2/ Alimentation et restauration

## ! L'essentiel !

Acheter local, de saison, bio et solidaire.

## 🔍 Se renseigner ?

Des sites ressources pour :

- les produits bio : [www.biobourgogne.fr](http://www.biobourgogne.fr)  
[www.annuaire-bio.org](http://www.annuaire-bio.org)
- les produits de saison : [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org),  
rubrique « des fraises au printemps »
- les fournisseurs de produits bio, locaux et de saison : [www.colibris-lemouvement.org](http://www.colibris-lemouvement.org)

Le dossier d'Alterre Bourgogne sur l'alimentation responsable.

[www.alterre-bourgogne.fr/les-publications/souffle-dere.html](http://www.alterre-bourgogne.fr/les-publications/souffle-dere.html)



## + En savoir plus ?

L'agriculture biologique se fonde sur un certain nombre de principes et de pratiques pour réduire au minimum son impact sur l'environnement. Voici donc une sélection de quatre labels qui s'appuient sur un cahier des charges plus ou moins contraignant qui méritent un coup d'œil !



Le label biologique Européen



Le label français Agriculture Biologique



Le label Nature et Progrès



Le label Demeter

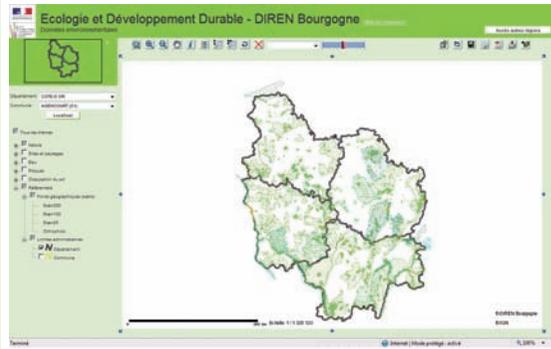
## 3/ Aménagement du site

### ! L'essentiel !

Tenir compte de l'environnement lors du choix et du tracé du parcours ainsi que dans l'aménagement général du site. Pour ce faire, se rapprocher et travailler en collaboration avec les partenaires compétents (propriétaires et gestionnaires des espaces, associations de protection de l'environnement etc.).

### 🔍 Se renseigner ?

- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)



[www.bourgogne.ecologie.gouv.fr](http://www.bourgogne.ecologie.gouv.fr)

Plus précisément, il existe sur ce site un outil cartographique intitulé CARMEN capable de vous fournir de nombreuses informations. Il vous indique notamment si le site sur lequel va se dérouler votre manifestation fait l'objet de mesures de protection (Natura 2000, ZNIEFF, site classé, etc...)

- Les acteurs de la gestion des milieux (cf. l'annuaire thématique des acteurs de l'environnement en Bourgogne sur le site d'Alterre Bourgogne) :

[www.alterre-bourgogne.fr](http://www.alterre-bourgogne.fr)

## 4/ Déchets

### ! L'essentiel !

Un slogan : « si le tri reste essentiel, le meilleur déchet est avant tout celui qu'on ne produit pas ! »

Il faut alors éviter au maximum de fournir aux participants des lots, ravitailllements ou documents qui pourraient se retrouver dans la nature.

Les deux éléments à privilégier sont :

- Réduire la quantité de déchets.
- Trier et gérer ces déchets.



## A - Afin de réduire les quantités de déchets :

- Éviter les sacs jetables et les produits suremballés
- Favoriser l'achat de produits concentrés, en vrac et en gros conditionnements.
- Instaurer un système de consigne pour accompagner la mise à disposition de gobelets.



### Se renseigner ?

**ECOCUP** : vaisselles et gobelets réutilisables consignés

Cette technique à la fois simple, efficace et avantageuse, tant écologiquement qu'économiquement, permet de réduire radicalement la masse de déchets et d'accroître la propreté des lieux, ce qui a un impact positif sur l'ambiance et sur l'image globale de la manifestation.

[www.ecocup.eu](http://www.ecocup.eu)

Prêt de gobelets sous certaines conditions : [www.echo.lautre.net](http://www.echo.lautre.net)



### En savoir plus ?

Réduction des déchets et filières de traitement :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) puis rubrique « Déchets »  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)

### Le symbole du recyclage

L'anneau de Moëbius, triangle constitué de 3 flèches, est le seul symbole du recyclage.



« ce produit ou cet emballage est recyclable »



« ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclés »

## B - Afin de trier et gérer les déchets :

- Avant la manifestation , **se rapprocher de la collectivité en charge de la collecte** et de la valorisation des déchets pour étudier les possibilités et les consignes de tri : la commune, la communauté de communes ou le syndicat d'ordures ménagères. Elle possède parfois du matériel d'information ou de sensibilisation (dépliants, exposition, malle pédagogique,...) et même des ambassadeurs du tri.
- Disposer régulièrement sur l'ensemble du site **des conteneurs** avec une signalétique appropriée. En règle générale, le tri comprend un minimum de trois conteneurs : d'une part les déchets valorisables, d'autre part les déchets résiduels et enfin le verre.
- Si ce n'est pas le cas, prévoir aussi **des points de collecte** pour les bio-déchets ou déchets fermentescibles. La valorisation ou le compostage peut faire l'objet de partenariats avec des agriculteurs ou des associations de jardinage locales.
- Prévoir **des équipes de bénévoles** chargées de réaliser la sensibilisation auprès du public et le nettoyage du site.



**Idée:** réaliser des "coups de point vert": 20 secondes durant lesquelles toutes les personnes présentes sur le site doivent ramasser un maximum de déchets.



## 5/ Economies d'eau

### ! L'essentiel !

Équiper les différents points d'eau de systèmes hydro-économiques et quand cela est possible, récupérer l'eau de pluie dans des citernes. Cette eau peut notamment servir à des tâches de nettoyage. Pour ces dernières, utiliser des produits de nettoyage respectueux de l'environnement (cf. les écolabels).

### + Se renseigner ?

Le site de l'ADEME :

[www.ademe.fr/particuliers/fiches/maison/rub3.htm](http://www.ademe.fr/particuliers/fiches/maison/rub3.htm)



#### Des solutions existent :

- récupérateur d'eau de pluie (citernes) pour le nettoyage des chaussures, VTT ...
- réducteurs, aérateurs, stop-douches
- chasses d'eau double débit

Des écoles peuvent également contribuer à votre manifestation en illustrant (dessins, sculptures ...) un thème particulier comme le gaspillage de l'eau

## 6/ Economies d'énergie

### ! L'essentiel !

- Acheter des ampoules basse-consommation ou des éclairages à LED.
- Utiliser ou acheter de l'électroménager économe.
- Utiliser les énergies renouvelables. Particulièrement adaptés aux sportifs, les douches solaires extérieures sont peu coûteuses et pratiques.

### + En savoir plus ?

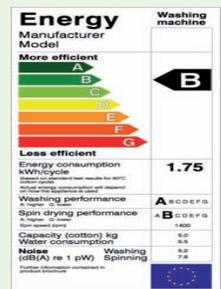
#### - L'étiquette énergie

Elle vous signale les produits économes lors de leur utilisation : la classe A rassemble les produits présentant les meilleures performances en matière d'économie d'énergie (pour les appareils de froid et les lave-linge les meilleures classes sont les A+ et A++). Elle vous informe également sur les performances du produit (lavage, essorage, consommation d'eau...).

Vous retrouverez cette étiquette sur les appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, combinés, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, fours électriques, climatiseurs) et sur les ampoules.

#### - Le logo Energy star

Le programme Energy Star a été mis en place par l'agence gouvernementale américaine de protection de l'environnement (EPA).



Le logo est attribué aux produits qui consomment moins d'énergie ou qui permettent des économies d'énergie (ordinateurs et les matériels informatiques périphériques).

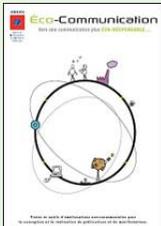
[www2.ademe.fr](http://www2.ademe.fr) puis rubrique « économies d'énergie »

## 7/ Impressions, publications de documents

### ! L'essentiel !

A toutes les étapes (préparation, promotion, communication), penser à utiliser des moyens comme les médias (site internet, radios, journaux) afin de limiter la consommation de papier. Toutefois, sachant que certaines impressions restent incontournables, voici des contacts utiles. Penser à inscrire des mentions du type : « Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ! ».

### 🔍 Se renseigner ?



La liste des imprimeurs bourguignons bénéficiant du label « Imprim'Vert » :

[www.artisanat-bourgogne.fr/programmes-action/e2.php?n1=e&n2=2primvert.fr](http://www.artisanat-bourgogne.fr/programmes-action/e2.php?n1=e&n2=2primvert.fr)

Le guide « éco-communication vers une communication plus éco-responsable ... » vous apporte des pistes et des outils d'amélioration environnementale pour la conception et la réalisation de publications et de manifestations

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=29087&p1=00&p2=09&ref=12441>

### + En savoir plus ?

#### A - Choix de l'imprimeur

Le label "Imprim'vert" impose la non utilisation des produits toxiques (plus que la réglementation actuelle).

Un imprimeur labellisé « Imprim'Vert » s'engage à communiquer et à sensibiliser ses clients à l'éco-responsabilité de leurs commandes.

[www.imprimvert.fr](http://www.imprimvert.fr)

#### B - Choix du papier

Certains ecolabels garantissent du papier de qualité environnementale :

[www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

##### - Ecolabel français NF-Environnement

Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage. Ces critères sont le résultat de négociations entre représentants d'industriels, d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement, de distributeurs et des pouvoirs publics.



##### - Ecolabel européens

Le Comité de l'Union européenne pour le label écologique comprend des représentants de secteurs tels que les industries, les groupes de protection de l'environnement et les organismes de défense des consommateurs. Tous les produits portant la "Fleur" ont été vérifiés par des organismes indépendants quant à leur conformité à des critères écologiques stricts et à des critères de performance.



##### - Les logos FSC et PEFC

Vous trouverez les logos du FSC ou du PEFC sur du bois ou des produits à base de bois respectant des critères de gestion durable des forêts et la traçabilité des produits.

Il est également fait référence au FSC ou PEFC sur des produits recyclés. Dans ce cas, le logo s'applique à la matière première utilisée initialement et non au produit recyclé en tant que tel. Les logos sont alors accompagnés de la boucle de Moëbius, symbole du recyclage.

Le Forest Stewardship Council ou FSC est une organisation internationale fondée par des associations de défense de l'environnement, des représentants de la filière bois et des consommateurs.



Le Program for Endorsement of Forest Certification Scheme (PEFC) est un système de certification né d'une initiative des professionnels de la forêt et du bois. A l'origine européenne, l'initiative regroupe désormais différentes régions du monde.



## 8/ Récupération et réutilisation de matériaux

### ! L'essentiel !

Aménagez votre site en réutilisant des matériaux usagés et constituez-vous au fil des années un stock de matériel.

### 📁 Se renseigner ?

- L'annuaire des produits recyclés :

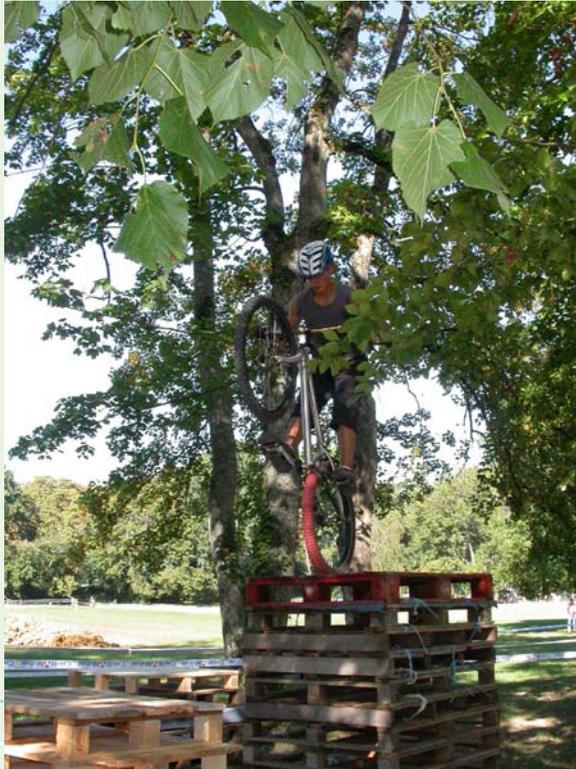
[www.produits-recycles.com](http://www.produits-recycles.com)

- Site des associations Emmaüs :

[www.emmaus-france.org/contacts/V](http://www.emmaus-france.org/contacts/V)

- Pour récupérer des objets en déchetteries, adressez-vous à la collectivité compétente en matière de gestion des déchets (commune, communauté de communes ou auprès du syndicat de traitement des ordures ménagères).

- Se renseigner auprès des magasins vendant des produits d'occasion et consulter les sites internet de petites annonces gratuites d'occasion.



## 9/ Sensibilisation à l'environnement

### Se renseigner ?

Il est impossible de citer tous les acteurs de la sensibilisation à l'environnement en Bourgogne ainsi que leurs prestations (prêt ou location d'expositions, mise à disposition de documentations, animations ...). C'est pourquoi, nous vous conseillons vivement de consulter les sites suivants :

- **ALTERRE Bourgogne** (Agence pour l'environnement et le développement soutenable) :

Sur ce site, vous trouverez entre autres: de la documentation en rapport avec la Bourgogne, une plateforme thématique d'outils pédagogiques (expositions, DVD, films, jeux ...) et surtout un annuaire thématique des acteurs de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement en Bourgogne.

[www.alterre-bourgogne.fr](http://www.alterre-bourgogne.fr)

- **ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Elle propose de la documentation, des expositions sur de nombreuses thématiques (air, changement climatique, déchets, économies d'énergie, énergies et matières renouvelables, management environnemental, écoproduits, transports ...).

[www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/)



La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a édité en 2009 un guide méthodologique pour aider les associations sportives à mettre en place un projet éducatif alliant sport et environnement

[www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr), rubrique "environnement"

## 10/ Toilettes sèches

### L'essentiel !

Economies en eau et peu coûteuses, une véritable alternative aux toilettes chimiques.

### Se renseigner ?

Informations, animations, installations de toilettes sèches

[www.echo.lautre.net](http://www.echo.lautre.net)

[www.arecyclor.org](http://www.arecyclor.org)

[www.sunfestival.org](http://www.sunfestival.org)

[www.toiletteacompost.org](http://www.toiletteacompost.org)



Source : Association Echo

# 11 / Transport et déplacements

## A - Planifier et préparer la manifestation

Les outils de communication (conférences téléphoniques, courriers électroniques, visioconférences) permettent de limiter les déplacements. [www.mikogo.fr](http://www.mikogo.fr) (Partager son écran d'ordinateur) Skype

Choisir, dans la mesure du possible, le lieu de sa manifestation proche des transports en commun (gare SNCF, ligne de bus, tramway desservant le site fréquemment). Les informations des lignes et horaires devront être communiqués aux participants.

## B - Se rendre à la manifestation

Inciter le public à se rendre à la manifestation par des modes de transport moins onéreux et moins polluants. Pour ce faire, communiquer sur votre site, sur vos affiches et flyers autour des différentes possibilités qui s'offrent aux personnes telles que :

### La location de véhicules

Lors de la location de véhicules, demander le taux de rejets en CO2 des différents véhicules.

### Les transports publics

Service d'information sur les transports publics en Bourgogne (bus, car, TER)

[www.mobigo-bourgogne.com/](http://www.mobigo-bourgogne.com/)

### Le covoiturage

#### ! L'essentiel !

Favoriser les déplacements en commun, tout est l'enjeu du covoiturage. En tant qu'organisateur, veuillez à ce que le moins de véhicules soient mobilisés. Proposez aux participants de se regrouper pour effectuer les déplacements en commun vers la compétition. Vous pourrez par exemple proposer sur vos sites Internet (ou Forums) des lieux de regroupements.

#### 🔍 Se renseigner ?

Des sites de covoiturage :

<http://bourgogne.covoiturage.fr>  
[www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) (lien facile à mettre sur votre site)  
[www.easycovoiturage.com](http://www.easycovoiturage.com)  
[www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com)



## L'éco-conduite

### + En savoir plus ?

Le comportement du conducteur ayant une influence directe sur la consommation, l'éco-conduite est un style de conduite basé sur une sollicitation modérée d'un véhicule entretenu et adapté au besoin du conducteur afin de limiter les émissions de CO2 et la consommation de carburant.

[www.ecoconduite.fr](http://www.ecoconduite.fr)

## C - Se déplacer sur la manifestation

Le vélo et, pour les sites plus étendus, le vélo à assistance électronique. Mettre en place des tarifs préférentielles sur présentation d'un ticket de transport en commun par exemple.

[www.samui-loisirs.fr/](http://www.samui-loisirs.fr/)

### + En savoir plus ?

Le site de l'ADEME, rubrique « Transports », puis « Se déplacer autrement » :

[www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13626](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13626)  
[www2.ademe.fr/eco-deplacements/](http://www2.ademe.fr/eco-deplacements/)

## 12/ Evaluer son impact sur l'environnement

### ADERE : Auto Diagnostique Environnemental pour les Responsables d'Evénement

La 1ère étape consiste à identifier l'état d'éco-responsabilité de l'événement, les objectifs visés à court et à long termes et le plan d'action à mettre en place.

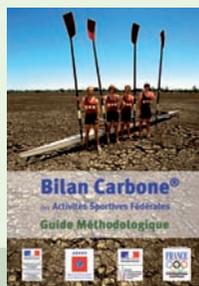
Plus simple que le bilan carbone et moyen possible de communication auprès des partenaires !

[www.evenementresponsable.fr](http://www.evenementresponsable.fr)



Guide méthodologique de l'évaluation du bilan carbone des activités sportives fédérales afin de définir vos marges et établir les plans d'actions nécessaires.

[www.cnosf.org](http://www.cnosf.org), rubrique sport et territoire



Calculer vos émissions de CO<sup>2</sup> de votre activité mais également de vos déplacements.

[www.climatmundi.fr](http://www.climatmundi.fr)





# Ressources documentaires

Des publications de qualité traitent déjà, de façon plus ou moins spécifique, de ce sujet. De manière à compléter et préciser notre propos mais aussi de l'adapter à votre situation, nous vous recommandons donc chaudement la lecture de ces quatre guides :



Le guide des Eco-manifestations en Poitou-Charentes publié par la Région Poitou-Charentes en collaboration avec l'ADEME.



Le guide Sport et Environnement en Aquitaine.



Le guide UFOLEP des manifestations sportives et du développement durable.



Le guide des Manifestations responsables en Gironde.

Retrouver l'ensemble de ces guides sur [www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr), rubrique Environnement

## Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bourgogne

10 boulevard Carnot - B.P. 1530  
21034 DIJON Cedex

Téléphone: 03.80.68.39.00  
Télécopie: 03.80.68.39.01

Courriel: [drjscs21@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs21@drjscs.gouv.fr)

Site Internet: [www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr)

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Côte d'Or

Cité Dampierre  
6 rue Chancelier de l'Hospital - C.S. 15381  
21053 DIJON Cedex

Téléphone: 03.80.68.30.00  
Télécopie: 03.80.68.30.31

Courriel: [emmanuelle.oudot@cote-dor.gouv.fr](mailto:emmanuelle.oudot@cote-dor.gouv.fr)

Conception: Christophe JAVAUDIN, Chargé de mission  
Emmanuelle OUDOT, Conseillère d'animation sportive  
Alexis MONTERRAT, Conseiller d'animation sportive

Crédits photos: Christophe JAVAUDIN, Denis CLET (CRCK)

Ce document a été imprimé sur papier recyclé dans une imprimerie bénéficiant du label Imprim'Vert®